



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune de Silly

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 17 juin 2019 à 20h00 en la Salle du Conseil - Place Communale 18 à 7830 Silly .

Le 06/06/2019

Le Directeur général f.f.,
Davy Ars

Le Bourgmestre f.f.
Hector Yernault

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

CPAS

2. Compte de l'exercice 2018 du Cpas- Approbation

FINANCES

3. Comptes communaux de l'exercice 2018 - Approbation
4. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2019 - Approbation

TAXES - REDEVANCES

5. Redevance communale pour le placement de plaquettes sur les stèles mémorielles des parcelles de dispersion - Exercices 2019 à 2025 - Approbation.
6. Redevance communale relative au placement d'urnes funéraires dans les caveaux - Exercices 2019 à 2025 - Approbation.
7. Redevance pour les concessions de sépulture, cavurne ou en columbarium - Exercices 2019 à 2025 - Approbation
8. Règlement taxe sur l'enlèvement des immondices - Exercice 2019 - Modification
9. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercices 2020 à 2025 - Approbation

POPULATION - ETAT CIVIL

10. CeRAIC Asbl : Convention de partenariat entre le CeRAIC et la Commune dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants

ENSEIGNEMENT

11. Enseignement fondamental - Ecoles communales de l'entité de Silly - Approbation du R.O.I.

JEUNESSE

12. Plaines de jeux - Personnel d'encadrement - Fixation du traitement

INTERCOMMUNALES

13. Igretec - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 - Approbation
14. Ideta - Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 - Approbation
15. IPFH - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 - Approbation
16. Ipalle - Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019 - Approbation

HUIS-CLOS

PERSONNEL COMMUNAL

17. Nomination à titre définitif - Agent technique D7
18. Nomination à titre définitif - Ouvrier qualifié D2
19. Nomination à titre définitif - Ouvrier qualifié D2
20. Nomination à titre définitif - Auxiliaire professionnel E2

PERSONNEL ENSEIGNANT

21. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 7 mai 2019, concernant la démission d'une institutrice maternelle
22. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 15 mai 2019, concernant la désignation d'une institutrice maternelle
23. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 15 mai 2019, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire
24. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 28 mai 2019, concernant la prolongation de la désignation de maître de citoyenneté
25. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 4 juin 2019, concernant la désignation d'une institutrice maternelle
26. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 4 juin 2019, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire
27. Interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental
28. Congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement
29. Interruption partielle de la carrière professionnelle
30. Congé pour prestations réduites justifié pour convenances personnelles
31. Congé pour mission
32. Disponibilité pour convenances personnelles d'un instituteur primaire précédant la pension de retraite (type 4 à mi-temps) à la date du 1er septembre 2019
33. Interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental
34. Disponibilité pour convenances personnelles d'un instituteur primaire précédant la pension de retraite (type 4 à mi-temps) à la date du 1er septembre 2019
35. Détachement, en application du décret du 12 juillet 1990, d'un maître de religion catholique
36. Congé pour prestations réduites justifié pour convenances personnelles
37. Interruption partielle de la carrière professionnelle de l'enseignement
38. Congé pour prestations réduites justifié pour raisons de convenances personnelles
39. Congé pour prestations réduites justifié pour raisons sociales ou familiales
40. Mise en disponibilité pour convenances personnelles
41. Interruption complète de la carrière professionnelle
42. Congé pour prestations réduites accordé au membre du personnel qui a au moins 2 enfants à charge de moins de 14 ans
43. Congé pour prestations réduites justifié pour raisons sociales ou familiales
44. Interruption partielle de la carrière professionnelle à 1/5 T
45. Prolongation d'un congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement
46. Congé pour prestations réduites justifié pour raisons de convenances personnelles
47. Congé pour prestations réduites pour raisons sociales et familiales

48. Congé pour prestations réduites justifié pour raisons sociales ou familiales
49. Nomination à titre définitif en qualité de directrice d'école

